

Dossier

Promouvoir le bon usage des antibiotiques : une priorité pour la santé publique en Corse

Le lundi 18 novembre, à l'occasion de la journée européenne d'information sur les antibiotiques et dans le cadre de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques promue par l'OMS, l'ARS Corse a officiellement installé le Centre Régional en Antibiothérapie (CRAtb). Porté par le centre hospitalier de Bastia, ce nouveau centre devient un pilier dans la lutte contre l'antibiorésistance et la promotion du bon usage des antibiotiques.

Pourquoi agir ?

L'antibiorésistance est définie par l'inefficacité d'un antibiotique face à une infection bactérienne ciblée. L'administration répétée d'antibiotiques chez l'homme ou l'animal est responsable de l'augmentation des résistances bactériennes. Les professionnels de santé peuvent se retrouver en difficulté pour traiter des infections bactériennes aussi courantes que les infections urinaires, la pneumonie en raison de la perte d'efficacité des antibiotiques.

Un usage raisonné des antibiotiques est donc essentiel pour protéger la santé publique et préserver l'efficacité de ces médicaments.

Quelles sont les missions du CRAtb ?

Sous la responsabilité du Dr Arthur MAKKA, infectiologue au centre hospitalier de Bastia, le CRATB a pour missions, à l'échelle régionale, de :

- ▶ promouvoir le bon usage des antibiotiques ;
- ▶ contribuer à la lutte contre l'antibiorésistance ;
- ▶ favoriser les liens entre médecine hospitalière et médecine de ville.

Le CRAtb de Corse apportera son expertise et un appui aux professionnels de santé dans les trois secteurs de soins, sanitaire, médico-social et ville. Il interviendra en synergie avec l'ARS, le CPIas, l'OMéDIT, l'Assurance Maladie et les autres partenaires impliqués par ces problématiques pour optimiser la lutte contre l'antibiorésistance et promouvoir le bon usage des antibiotiques.

Le CRAtb assurera la coordination et l'animation de réseaux de professionnels de santé avec une forte implication des équipes multidisciplinaires en antibiothérapie (EMA), des référents en antibiothérapie des établissements sanitaires et du réseau des médecins libéraux, afin de démultiplier les actions concrètes menées à l'échelon régional.

La mise en place de cette structure marque ainsi une étape essentielle pour la Corse en permettant et en renforçant :

- ▶ Un maillage territorial pour les avis en antibiothérapie et le parcours des patients en infectiologie ;
- ▶ La diffusion d'outils de bon usage ;
- ▶ La formation des professionnels de santé ;
- ▶ La sensibilisation des usagers au danger de l'antibiorésistance.

L'installation du CRAtb est l'occasion de souligner l'importance d'un engagement collectif en faveur d'un usage raisonné des antimicrobiens, en impliquant les acteurs régionaux à tous les niveaux.

Ensemble, les professionnels, les institutions et les citoyens participeront activement à l'amélioration de la santé publique et à la protection des générations futures face à la menace de l'antibiorésistance.

Ecrire au CRAtB : cratb-corse@ch-bastia.fr

En ville	Une prescription en hausse de 12 % en 10 ans sur l'île, contre une baisse de 17 % en Bretagne.
	999,7 prescriptions pour 1000 habitants par an (vs 820 en France)
	25 doses journalières consommées pour 1000 habitants (vs 20,9 en France)
Dans les EHPAD	4,7 prescriptions pour 1000 habitants et par journée d'hébergement (vs 4,1 au niveau national)
	42 doses journalières consommées pour 1000 habitants et par journées d'hébergement (vs 39,3 en France)
Dans les établissements de santé	231 doses journalières consommées pour 1000 habitants et par journées d'hospitalisation (vs 312 en France)

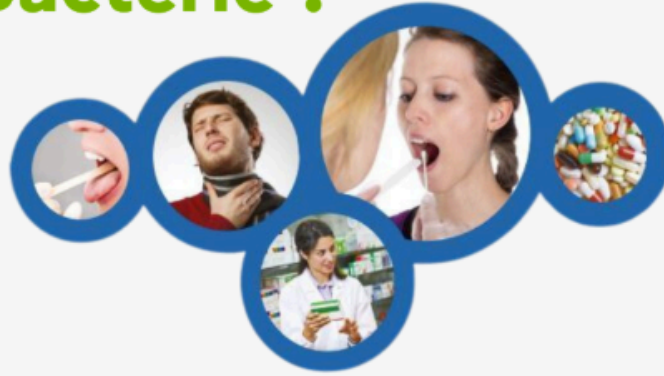


Objectif d'ici 2025 : réduire à moins de 650 prescriptions pour 1000 habitants par an



MAL DE GORGE **Virus ou Bactérie ?**

**Plus de 80% des angines
sont d'origine virale
et ne nécessitent pas
d'antibiotiques**



**Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD):
des outils indispensables de lutte contre l'antibiorésistance**

Parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien

En direct des territoires

Médicobus : c'est parti !

Suite à un appel à projet national, la Corse du Sud a été retenue pour lancer en 2024 un medicobus. Illustration de l'aller vers médical, ce medicobus va sillonner les routes du Taravo et Haut-Taravo de Cozzano à Serra-di-Ferro en passant par Olivese, Petreto-Bicchisano et Pila-Canale dans un premier temps. Porté par la MSP de Bastelicaccia et l'équipe du Dr Vallet, ce medicobus va apporter au plus proche des habitants de la ressource médicale, soit avec un médecin généraliste lorsqu'il n'y a pas de médecin au village, soit avec des médecins titulaires de DU de pédiatrie et de Gynéco-obstétrique lorsqu'un médecin généraliste assure une présence au village.

Les maires des villages concernés et les médecins du territoire ont été associés à ce projet qui débutera en janvier 2025. La MSA de Corse et Santé au Travail sont parties prenantes de ce projet en mettant à disposition de la MSP de Bastelicaccia des bus adaptés à

L'ARS Corse s'engage dans le projet alimentaire territorial Tra Mare à Terra

Le 21 novembre 2024, l'ARS Corse a activement pris part aux ateliers organisés dans le cadre du projet alimentaire territorial « Tra Mare à Terra », piloté par les communautés de communes de Bastia et du Cap Corse. Ces ateliers, centrés sur les thématiques « Alimentation et santé » ainsi que sur la lutte contre la précarité alimentaire, ont réuni un large panel de partenaires, tels que Cap Solidaire, la coopération agricole, la Collectivité de Corse, ainsi que des producteurs locaux. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux en santé à partir d'un diagnostic sociétal et du ressenti d'une fracture sociale et d'une « vulnérabilisation » croissante des populations jeunes et personnes âgées.

Les thématiques abordées, cruciales pour les Contrats Locaux de Santé (CLS), s'inscrivent pleinement dans les priorités de l'agence. Elles sont portées par des actions concrètes, telles que l'Agora Santé, les appels à projets en collaboration avec les institutions partenaires

l'accueil et à la prise en charge des patients. La communication concernant le déploiement de ce dispositif se fera via les mairies en collaboration avec l'équipe du medicobus et la création d'un site internet.



Salon du diabète en Corse-du-Sud : un événement fédérateur à Porticcio

Le samedi 23 novembre, le Salon du diabète s'est tenu à Porticcio sous l'égide de l'association des diabétiques de Corse, avec le soutien actif de l'ARS et de nombreux partenaires tels que la MSA, la CPAM de Corse-du-Sud, Libertabac, la Maison sport santé Valicelli et la Mutualité de Corse. L'événement a attiré un large public, confirmant l'importance de cette thématique de santé publique pour les habitants de la région. Parmi les temps forts, une initiative originale a été mise en avant : l'étude sur le diabète et la sexualité des adultes en Corse-du-Sud. Menée par l'association des diabétiques de Corse en collaboration avec l'IFSI d'Ajaccio, cette étude vise à approfondir les liens entre diabète et sexualité.

Un questionnaire anonyme est actuellement disponible pour les personnes concernées, offrant à chacun la possibilité de contribuer à cette recherche.

[Cliquez pour participer à l'enquête](#)



(DREETS, DRAJES, DRAAF), et la démarche One Health. À travers sa participation, l'ARS vise à écouter, partager les réalités vécues sur le terrain, et contribuer aux travaux à venir dans le cadre des CLS des territoires concernés.



La presse nationale en parle

Le magazine "Nouveau Capital" paru le 24 octobre consacre son dossier aux 50 initiatives locales pour relancer la France et changer nos vies. Sur la thématique santé, le journal a retenu l'article 51 de la pharmacie de Cozzano dans le Haut-Taravo. Une reconnaissance méritée pour tous les acteurs qui participent à ce beau projet.



Ça fait l'actu

Ecole inclusive : un premier collège d'auto-régulation (CAR) autorisé en Corse

Le 05 novembre 2024, l'ARS Corse a, en coopération avec l'Académie de Corse, autorisé le 1er collège d'auto-régulation (CAR) en faveur d'élèves concernés par un trouble du neurodéveloppement (TND). Ce dispositif est déployé au sein du Collège de Baleone, sur la commune de Sarrola Carcopino (Pays ajaccien),

Des gestes simples pour prévenir les risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz particulièrement dangereux qui présente un caractère asphyxiant en se substituant à l'oxygène dans l'organisme. Environ huit intoxications au CO sur dix ont lieu de manière accidentelle dans l'habitat, essentiellement en raison du mauvais

et est porté par l'ARSEA. L'accompagnement des 7 à 10 collégiens en situation de handicap bénéficiant d'une orientation de la part de la CDAPH, s'organisera dès décembre 2024. Les dispositifs d'auto-régulation (qui peuvent être développés en école élémentaire, collège ou lycée) ont pour objectif d'améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap au plus près de leur lieu de vie, en privilégiant le milieu ordinaire. Ils s'inscrivent ainsi dans la démarche de création d'un grand service public de l'école inclusive qui doit permettre à chaque élève en situation de handicap de trouver des modalités de scolarisation les plus adaptées à ses besoins et viennent compléter les dispositifs de scolarisation existants (ULIS, UEE, UEMA, UEEA...). Ce nouveau dispositif repose sur le principe de l'autorégulation, méthode de travail née au Canada puis expérimentée avec succès depuis plusieurs années au sein d'établissements scolaires sur le continent. Chaque élève est scolarisé à temps plein dans le cours correspondant à sa classe d'âge. Son accès à la restauration scolaire et aux éventuelles activités organisées par le collège s'organise dans les mêmes conditions que pour les autres élèves. Les interventions médico-sociales, mises en œuvre par les professionnels de l'ARSEA peuvent s'envisager dans les différentes activités. En effet, l'objectif du dispositif est que le fonctionnement entier du collège intègre progressivement les principes et démarches de l'autorégulation en vue de produire des effets bénéfiques pour les élèves orientés, les autres élèves de l'établissement qui peuvent également rencontrer des difficultés dans leurs apprentissages (en raison d'un TND ou pour toute autre raison) mais également pour les adultes de la communauté éducative. Ainsi, l'approche par l'autorégulation se décline dans les différents lieux de l'établissement : prioritairement dans les salles de cours (intervention possible des professionnels médico-sociaux pour des temps d'observation, d'appui auprès des enseignants ou dans certaines activités dans des modalités de co-intervention définies en commun), ponctuellement dans la salle dédiée à l'autorégulation en présence de l'enseignant du dispositif qui travaille en étroite collaboration avec tous les professionnels du collège, et d'une manière générale dans tout autre lieu où évolue l'élève (cour de récréation, restaurant scolaire, domicile...).

Le déploiement du CAR repose par conséquent sur un partenariat opérationnel fort et quotidien à la fois entre l'équipe pédagogique et l'équipe médico-sociale autour du projet personnalisé de l'élève. Le budget de fonctionnement du CAR relève de l'Assurance Autonomie et est versée annuellement par l'ARS Corse sur la base d'une enveloppe de 180 000 € permettant l'intervention de 3.7 ETP médico-sociaux (éducateurs spécialisés, accompagnants éducatifs et sociaux et professionnels paramédicaux).

Agir ensemble pour renforcer la vigilance dans les ESMS

fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol. Il existe des gestes simples pour prévenir ces intoxications :

- ▶ Avant chaque hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié ;
- ▶ Placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- ▶ Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue ...
- ▶ Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu) ;
- ▶ Veiller à assurer une aération et une ventilation correcte des lieux et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- ▶ En cas de maux de tête ou d'envie de vomir qui peuvent laisser suspecter une intoxication, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous et appelez les secours.

[En savoir plus](#)



Renforcer la voix des usagers : nouvelles actions pour une participation plus effective

L'ARS Corse met en place de nouvelles actions pour garantir une prise en charge centrée sur les usagers et renforcer leur rôle dans les décisions liées à la santé.

▶ Expérimentation du patient expert au sein du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) du centre hospitalier d'Ajaccio

Lancée en octobre 2024 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt, cette expérimentation novatrice tend à valoriser les expériences personnelles des usagers pour mieux identifier les enjeux liés à la douleur et améliorer les pratiques professionnelles. Les patients experts, formés pour partager leurs perspectives et connaissances, apportent un regard unique et précieux qui enrichit les échanges et la prise de décision en faveur d'une meilleure gestion de la douleur.

▶ Évaluation du fonctionnement des Commissions Des Usagers (CDU)

La SRA Pasqual, avec l'appui de l'ARS, l'OMÉDIT Paca Corse et le Grades Corse e-Santé a organisé les 7 et 8 novembre à Ajaccio et Bastia, deux 1/2 journées de formation pour les professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Au programme :

- ▶ Le Réseau des Vigilances et d'Appui : panorama des ressources et appui en Corse
- ▶ Le rôle de la Structure Régionale d'Appui (SRA) PASQUAL dans les événements indésirables graves associés aux soins
- ▶ La protection des données pour protéger les personnes : la cybersécurité, une priorité pour le médico-social
- ▶ L'importance de la sécurisation de l'identité des usagers : l'identification secondaire Polymédication – Prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.

Deux sessions riches en enseignements et en échanges !



Révision des zonages pour une meilleure répartition des professionnels de santé

L'ARS a pour mission d'identifier les zones où l'offre de soins est insuffisante ou l'accès aux soins difficile. Ce zonage permet de cibler les territoires d'installation prioritaires pour les nouveaux professionnels de santé, en favorisant une répartition plus équilibrée et en ouvrant droit à des aides spécifiques pour encourager leur implantation. Dans le cadre de la loi Valletoux, ces zonages sont révisés tous les deux ans pour ajuster les dispositifs d'accompagnement en faveur de l'installation et du maintien des professionnels libéraux. Après une large concertation avec l'Assurance Maladie, les représentants des professionnels de santé et les Conseils Territoriaux de Santé, la directrice générale de l'ARS Corse a pris les nouveaux arrêtés de zonage concernant :

- ▶ les chirurgiens-dentistes
- ▶ les orthophonistes
- ▶ les masseurs kinésithérapeutes

Ces mises à jour visent à mieux répondre aux besoins de santé de la population et à garantir un accès équitable aux soins sur l'ensemble du territoire.

[Plus d'infos](#)

Succès de la conférence-débat « pour un parcours efficace de la personne cérébro-lésée »

Salle comble le mercredi 20 novembre avec les

Afin d'optimiser l'impact des Commissions Des Usagers (CDU), l'ARS mène une évaluation approfondie de leur fonctionnement. Cette analyse permettra de mieux comprendre la participation actuelle des usagers et d'identifier les pistes d'amélioration. Les résultats guideront des ajustements visant à renforcer le rôle des usagers dans la gouvernance des établissements, pour garantir que leurs voix soient entendues et prises en compte de manière effective.

Formation en Qualité et Enquête sur le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Enfin, dans la continuité des actions de formation et d'identification des personnes qualifiées et pour une démarche qualité inclusive, une enquête sur le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS) a été lancée et accueillie avec succès par les résidents et leurs représentants légaux. Ces initiatives témoignent de notre engagement continu à faire de la participation des usagers une composante essentielle de nos actions.

73% des maires ont une bonne image des Agences régionales de santé (enquête IPSOS).

Alors que les ARS sont des partenaires essentiels des maires dans le cadre de la mise en œuvre des schémas de santé locaux et dans la construction et la déclinaison des Plans Régionaux de Santé depuis maintenant bientôt 15 ans, le collège des DG d'ARS, instance représentative des directions des ARS, a souhaité connaître l'opinion des maires sur leurs actions et identifier les défis à relever pour que les politiques de santé se déploient au plus près des besoins des Françaises et des Français dans les territoires.

[En savoir plus](#)

différents acteurs autour de la personne cérébro-lésée, pour échanger, partager et témoigner sur la qualité de leur parcours, les difficultés rencontrées et les perspectives pour y remédier. L'ARS Corse a accompagné le GEM U Scontru pour cette première édition, qui deviendra un rdv annuel.

[En savoir plus](#)



Comment appréhender une situation sanitaire exceptionnelle ?

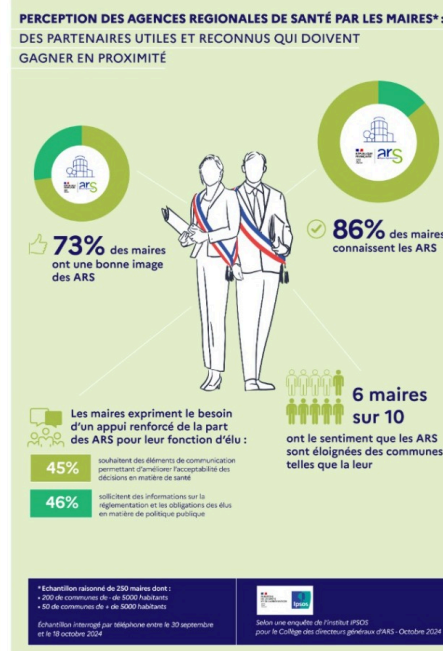
Une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) s'entend comme la survenue d'un événement émergent, inhabituel et/ou méconnu qui dépasse le cadre de la gestion courante des alertes, au regard de son ampleur, de sa gravité (en terme notamment d'impact sur la santé des populations, ou de fonctionnement du système de santé) ou de son caractère médiatique (avéré ou potentiel) et pouvant aller jusqu'à la crise. Afin de préparer au mieux la survenue d'un tel événement, une semaine de formation a été organisée par notre agence en lien avec l'EHESP (école des hautes études en santé publique) du 14 au 18 octobre dernier. Cette formation à destination des agents de l'ARS a été ouverte aux établissements de santé (direction et professionnels de santé concernés). Elle a permis d'appréhender la conduite générale d'un signal sanitaire jusqu'à la gestion des SSE et/ ou des crises sanitaires au travers des acteurs et des organisations réglementaires retenues. La mobilisation de la quasi totalité des établissements de santé publics et privés des deux départements est à souligner.

La Corse, un territoire attractif pour les internes en médecine

Alors qu'une diminution de près de 7 % des effectifs d'internes avait été annoncée à l'échelle nationale, notamment en raison des ajustements liés à la réforme des études médicales, la Corse enregistre un progrès significatif. Pour le semestre de novembre 2024 à mai 2025, la Corse atteint un nouveau cap en matière d'accueil des internes en médecine. En effet, 52 internes rejoignent nos établissements répartis comme suit :

- ▶ 28 internes au centre hospitalier d'Ajaccio.
- ▶ 23 internes au centre hospitalier de Bastia et dans les services de la PMI de Haute Corse.
- ▶ 1 interne au centre hospitalier de Bonifacio.

Ce record de 52 internes dépasse nettement les effectifs des semestres précédents (une trentaine d'internes en moyenne, même sur les semestres



S'engager pour les compétences psychosociales en Corse

Parce que les compétences psychosociales sont essentielles pour contribuer à favoriser le bien-être mental, physique et social, la réussite éducative, l'insertion professionnelle, et prévenir des comportements défavorables à la santé, l'ARS Corse participait, le 18 novembre, au 4ème colloque régional sur organisé par la Collectivité de Corse.

Tous les partenaires étaient réunis pour présenter la nécessité d'utiliser ces outils et développer sur l'ensemble du territoire les CPS à tous les âges de la vie et dans les différents milieux.

Le comité de pilotage régional fédéré par l'ARS, réunissant dans un 1er temps l'Education Nationale, la Collectivité de Corse et Promotion Santé Corse, présentera un plan pour une montée en charge des CPS sur tout le territoire.



Article 51 : l'expérimentation AFM-Téléthon entre dans le droit commun

d'été) et témoigne de la capacité de notre territoire à devenir un lieu d'apprentissage et d'engagement attractif pour les jeunes médecins.

Avec 194 terrains de stage agréés répartis sur toute l'île, principalement en structures publiques mais également dans le secteur privé, la Corse offre un cadre diversifié et de qualité pour la formation des internes. Ce maillage territorial est un levier essentiel pour répondre aux besoins de santé de la population et renforcer l'accès aux soins.

Ces résultats sont le fruit d'une mobilisation conjointe des élus, des professionnels de santé et des établissements d'accueil. Ils reflètent l'importance de nos actions collectives pour promouvoir la formation médicale et fidéliser ces futurs praticiens au sein de nos territoires.

Nous remercions l'ensemble des acteurs engagés dans cette dynamique et réaffirmons notre volonté de poursuivre nos efforts pour faire de la Corse une référence en matière d'attractivité et de formation médicale.



Le saviez-vous ?

Dans son dernier rapport d'activité, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) met en lumière une augmentation continue des signalements concernant les dérives sectaires. Parmi ces signalements, plus d'un sur cinq touche le champ de la santé, dont près des trois-quarts concernent des pratiques de soins non conventionnels (PNCS).

Face à ce constat, un plan d'action interministériel est en place autour de trois axes :

- ▶ La prévention des dérives sectaires
- ▶ L'accompagnement des victimes
- ▶ La poursuite des auteurs

Qu'est-ce qu'une dérive thérapeutique ?

Une dérive thérapeutique est une pratique :

- ▶ Non conforme aux données acquises de la science,
- ▶ Réalisée ou non par un professionnel de santé,
- ▶ Ayant pour conséquence une perte de chance ou une mise en danger de la personne.

Elle peut inclure :

Chez les professionnels de santé : des soins non conformes à la science ou à la déontologie, ou le recours à des pratiques dont l'efficacité n'est pas démontrée en remplacement de la médecine conventionnelle.

Cette expérimentation porte sur la mise en place d'un accompagnement spécifique afin d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes de maladies rares neuromusculaires et/ou neurodégénératives rares et non rares, en situation de handicap et leur entourage, en s'appuyant sur des référents « parcours de santé ». Déployée en Corse entre 2019 et 2024, l'expérimentation a montré des résultats probants pour améliorer la qualité de vie des patients et de leur entourage et pour faciliter l'accès aux thérapies innovantes et aux essais cliniques.

Le Conseil stratégique de l'innovation en santé a rendu un avis favorable à la généralisation de l'expérimentation, qui s'insérera dans le 4ème Plan national Maladies rares (PNMR). Les travaux débutent donc pour assurer l'entrée dans le droit commun du parcours au plus tard le 14 mars 2026. Dans l'intervalle, l'expérimentation se poursuit.

[En savoir plus](#)

Améliorer la santé de la mère et de l'enfant dans les quartiers prioritaires

L'ARS de Corse accorde une attention particulière à la santé des femmes et des enfants vivant dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Un nouveau projet visant à réduire les inégalités en matière de santé est actuellement mené en collaboration étroite avec les acteurs locaux. Pour 2024, des financements spécifiques ont été débloqués afin de faciliter l'accès à des dispositifs de santé adaptés (conformément à la définition de l'OMS) pour les mères isolées et leurs jeunes enfants. Ce projet mobilise les communes concernées (Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio), ainsi que les professionnels du soin et de l'accompagnement social intervenant dans les QPV.

Parmi les partenaires clés, le CIAS et le CIDFF à Ajaccio, l'association Alpha à Bastia et la Falep à Porto-Vecchio auront un rôle central dans la mise en œuvre de ces actions. Plus de détails sur les avancées de ce dispositif début 2025.

Bougez pour votre santé ! Deux événements majeurs en Corse pour promouvoir le sport santé

Dans la continuité de l'Agora de la santé dédiée à l'alimentation et l'activité physique, l'ARS Corse soutient activement les maisons Sport Santé labellisées en Corse pour l'organisation de deux événements incontournables visant à sensibiliser et mobiliser autour de la pratique sportive comme levier de santé.

▶ **Journée « BOUGEZ ! Avec ou sans ordonnance »**

Chez les non-professionnels de santé : des pratiques à visée thérapeutique illégales ou trompeuses, comme l'exercice illégal de la médecine ou des détournements de traitements classiques.

Une dérive thérapeutique devient sectaire lorsqu'elle impose à la personne une adhésion à une croyance ou un mode de pensée, souvent accompagnée d'un mécanisme d'emprise mentale, limitant son discernement.

Le rôle du référent ARS

Le référent de l'ARS Corse intervient pour :

- ▶ Gérer les signalements en matière de dérives thérapeutiques,
- ▶ Faire le lien entre l'ARS et la MIVILUDES,
- ▶ Relayer les campagnes de prévention auprès des usagers et des professionnels de santé,
- ▶ Assurer la coordination avec les équipes de contrôle et de gestion des réclamations.

Vous avez un doute ou un signalement ?

Contactez le référent ARS à l'adresse :

ars-corse-reclamations@ars.sante.fr

[En savoir plus](#)



📅 Samedi 30 novembre 2024

🕒 À partir de 9h00

📍 Musée de Bastia

Cette journée, organisée par le Comité territorial Sports pour tous de Corse en partenariat avec de nombreux acteurs locaux (Collectivité de Corse, ARS, DRAJES, Communauté d'agglomération de Bastia et Ville de Bastia) mettra à l'honneur les bienfaits de l'activité physique.

Au programme :

Conférences avec des experts en sport santé, médecins et professionnels de l'activité physique.

Tables rondes pour échanger sur des thématiques clés comme le sport sur ordonnance ou les initiatives locales en faveur de la santé.

Stands pour découvrir des offres sportives accessibles à tous, quel que soit l'âge ou le niveau.

Activités sportives ludiques : une occasion de tester diverses disciplines et de bouger dans une ambiance conviviale.

2. Festival du Sport Santé

📅 Samedi 18 janvier 2025

🕒 À partir de 9h30

📍 Centre du Sport et de la Jeunesse Corse (CSJC) à Ajaccio

La Maison Sport Santé de Valicelli, en partenariat avec l'ARS, la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse et le CSJC, vous invite à un événement festif autour du sport et de la santé.

Au programme :

Ateliers interactifs pour découvrir des pratiques sportives adaptées à vos besoins et capacités.

Conférences animées par des professionnels de la santé et du sport pour mieux comprendre l'importance d'une activité physique régulière.

Moments conviviaux : partagez une expérience unique dans un cadre dynamique et bienveillant.

Ces deux événements sont une formidable opportunité pour tous les publics – jeunes, seniors, personnes atteintes de maladies chroniques ou souhaitant simplement se (re)mettre au sport – de découvrir les multiples bienfaits de l'activité physique pour une meilleure qualité de vie.

Venez nombreux et engagez-vous pour votre santé, avec ou sans ordonnance !

[En savoir plus sur les maisons sport santé](#)

LE CHIFFRE DU MOIS

509

C'est le nombre de conventions, arrêtés et décisions de tarification pris par l'ARS Corse en 2024 toutes enveloppes confondues

- 341 conventions de financement
- 30 arrêtés, avenants CPOM, pour les établissements sanitaires
- 138 décisions pour la tarification des établissements et services médico-sociaux

APPEL A PROJETS

Le FMIS mobilisable pour accompagner les MSP dans leurs projets immobiliers

Dans le cadre de la stratégie nationale « 4 000 MSP », le fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est étendu aux maisons de santé pluriprofessionnelles. Ces investissements doivent participer à la création de lieux de soins « modèles » et attractifs, tant pour les patients que pour les professionnels. Les conditions d'éligibilité et de soutien sont présentées dans un cahier des charges régional [téléchargeable ici](#)



EN BREF

Formation en ligne sur la thalassémie pour les professionnels de santé de Corse

Le Réseau d'Oncologie Pédiatrique des régions PACA-Corse et le Centre de Référence des Maladies rares du Globule Rouge proposent une formation gratuite sur la thalassémie (et plus particulièrement sur le diagnostic des porteurs à l'état hétérozygote, le dépistage et l'information des couples à risque en région Corse). L'objectif est de resensibiliser l'ensemble des professionnels de santé (hospitaliers, libéraux et PMI) concernés par cette pathologie en Corse. La formation en ligne est constituée de 5 vidéos d'environ 10 minutes chacune, que vous pourrez visionner à n'importe quel moment de la journée.

Le mot de passe pour s'inscrire : THALASSA.

[S'inscrire à la formation](#)

Avant les fêtes de fin d'année, protégeons-nous des infections respiratoires de l'hiver (Bronchiolite, grippe & Covid-19)

Les fêtes de fin d'année approchent, tout comme le retour des infections respiratoires telles que la bronchiolite chez les nourrissons, la grippe et le Covid-19 chez les personnes les plus fragiles. Afin de prévenir ces épidémies, il existe des gestes simples, applicables par tous, pour se protéger et protéger les autres, en particulier les plus fragiles : **gestes barrières + vaccination !** [En savoir plus](#)

**Avec votre professionnel de santé,
parlez prévention, parlez  VACCINATION!**

**Visite papale : le regroupement de la
population peut être propice à la
circulation virale : vaccinez-vous,
protégez vous !**

L'ARS RECRUTE

Rejoignez une équipe dynamique avec des profils variés :
médecins, pharmaciens, ingénieurs, statisticiens,
financiers, communicants, juristes et bien d'autres



spécialistes dont les missions sont de financer les actions de prévention, gérer au quotidien les risques sanitaires liés à l'environnement, prévenir et répondre aux crises sanitaires et accompagner les corses dans leur parcours de santé.

Nous recherchons :

- [Un conseiller médical offre médico-sociale H/F](#)
- [Un chef de projet e-Santé et Cybersécurité H/F](#)



2024 ARS CORSE - Directrice de la publication : Marie-Hélène Lecenne
Comité de rédaction : Anne-Marie Lhostis, Corinne Orsoni, Philippe Mortel

Vous souhaitez vous abonner à notre newsletter ? - [Cliquez ici](#)

Vous ne souhaitez pas recevoir ce type d'e-mail ? [Désabonnez vous.](#)